



La charte Interclubs de l'OBC

Saison 2022/2023

Les mots du Président

Les licenciés du club de l'OBC ont la possibilité de représenter le club en jouant dans le cadre des championnats d'Interclubs. Ils jouent donc dans l'intérêt du club avant leur propre intérêt. Les interclubs sont un moyen de représenter le club dans l'environnement sportif départemental, régional et national. C'est pourquoi les joueurs et joueuses sont investis d'un intérêt collectif afin de faire progresser les résultats sportifs du club. Ces joueurs font donc partie d'un collectif et non une addition d'individualités. Les interclubs sont une finalité, le collectif est animé d'une envie de progresser tous ensemble. Il est indispensable pour tous d'avoir plaisir à jouer et à représenter le club. En effet ce plaisir doit venir du fait de faire avancer le club dans la même direction et non aux envies individuelles. C'est entre autres le rôle de la commission sportive de maintenir ces valeurs. Voici quelques informations plus détaillées sur le fonctionnement des interclubs au sein du club de l'OBC. Cette charte sert ainsi de base mais également de recours en cas de problèmes ou d'interrogations.

a) La commission sportive

Un des rôles de la commission est de veiller au bon déroulement des interclubs tout au long de la saison. Elle a à cœur de garantir une bonne ambiance et un bon esprit dans les équipes en prévenant d'éventuels conflits, les réglant si besoin est, et de s'assurer que les intérêts du club sont toujours mis au-dessus des intérêts personnels. En ce sens, les choix des objectifs, des capitaines et des joueurs constituant les équipes sont les prérogatives de la commission. Ils peuvent être discutés mais surtout respectés. Ils seront modifiés en cours de saison si le besoin s'en fait sentir. Elle ne réalise pas les compositions des rencontres. Les dirigeants, capitaines et entraîneurs, ont été missionnés en raison de leurs compétences, leurs connaissances, leurs expériences et de leurs impartialités pour donner leurs avis sur ces différents points. Si les joueurs sont en droit de ne pas partager les avis et les décisions de la commission, ils ne peuvent pas les contester. Elle a le rôle de faire promouvoir et respecter la mentalité d'inter-club jugée par le bureau et le projet sportif du club. Elle a aussi la responsabilité de trancher entre les différents intervenants des interclubs.

b) Les objectifs des équipes

Les équipes ont toutes un objectif choisi par la commission que ce soit sportif ou représentatif. Ils sont décidés en tenant compte du projet du club, de la conjoncture actuelle et du collectif de joueurs. Les objectifs des équipes peuvent être modifiés en milieu de saison selon des événements qui pourraient survenir. Si le résultat de chacune des équipes est important, les priorités seront établies indépendamment de la hiérarchie des équipes et dépendront directement des objectifs sportifs de la saison.

c) Les capitaines d'équipes

Les capitaines d'équipes ont à ce titre des droits mais aussi des devoirs. En effet, ils représentent la direction du club mais aussi tous les licenciés. L'un des premiers devoirs du capitaine est de faire au mieux pour respecter l'objectif de l'équipe tout en donnant une image positive du club dans toutes les situations. Une

équipe n'est pas simplement une somme d'individualités. C'est pourquoi le capitaine doit générer une cohésion entre les joueuses et joueurs pour permettre à chacun de s'exprimer sur le terrain dans les meilleures conditions possibles. Aussi, il est de sa charge de sélectionner ou non un joueur ou une joueuse de son effectif s'il estime ne pas devoir le faire jouer pour une rencontre pour le bien de l'équipe et de son objectif. Cependant dans ce cas, le capitaine communiquera avec les autres capitaines afin que le joueur concerné puisse renforcer d'autres équipes pour une ou plusieurs journées. Sur ce principe, un capitaine d'équipe devra convoquer dans la mesure du possible les joueurs et les joueuses à minima une semaine à l'avance. Les capitaines d'équipes ont aussi un travail administratif pour rentrer les scores, organiser les déplacements et les rencontres à domicile. Le capitaine d'équipe pourra demander toute information ou question sur le fonctionnement des championnats, de la gestion de l'équipe et également sur les joueurs à la commission sportive, aux autres capitaines si un besoin s'en fait ressentir. Il est aussi indispensable que les capitaines et les discussions aient lieu avec les entraîneurs afin de préparer au mieux une rencontre.

d) Les joueurs d'interclubs

Il est important d'insister sur le fait qu'être sélectionné pour représenter l'OBC est un privilège. C'est donc aux joueurs de rendre service au club et non l'inverse. Cette charte concerne tous les joueurs compétiteurs d'équipes interclubs, quel que soit le niveau (départemental, régional ou national). Chacun doit en prendre connaissance et s'engager à en respecter les règles. Les joueurs faisant partie d'un collectif, chaque individu peut à toute heure ou tout moment intervenir dans toutes les équipes en cas de besoin. En effet le club permet aux joueurs du collectif d'interclubs de se retrouver pour les entraînements afin de progresser mais aussi pour créer des liens. Il est donc impératif que les joueurs des équipes viennent s'entraîner. Si un joueur ne peut pas ou ne veut pas venir s'entraîner, il prend le risque de ne pas progresser et ne pas créer de complémentarité au sein de son équipe et donc ne plus être appelé au sein des équipes. Les entraînements ont des horaires précis. Le respect des horaires est une marque de respect des entraîneurs. Les joueurs qui acceptent de représenter le club dans ces championnats sont intégrés dans une équipe. Nous vous rappelons que les choix de la commission sont faits en fonction du niveau et des résultats de chacun. Le joueur reçoit le calendrier des matchs de la saison. Il peut donc se rendre disponible pour tous les matchs. Seulement les absences justifiées et annoncées plusieurs mois à l'avance seront considérées comme acceptables. L'absence des joueurs désorganise des équipes et donne une charge de travail supplémentaire au capitaine et à la commission. Les compositions des équipes sont à la charge du capitaine mais les joueurs ont la possibilité de donner leur avis. Cependant le dernier mot et la responsabilité incombe au capitaine de ce fait les choix du capitaine sont à respecter. Il ne critiquera pas les membres du club car il en aura déjà parlé aux intéressés. Des sanctions pourront être prises (suspension, exclusion, etc...) par le bureau (sous demande de la commission) afin de ne pas laisser passer certains comportements. Les joueurs donnent le meilleur d'eux-mêmes à chaque match. Tout en respectant les règles du sport et du savoir vivre sur un terrain envers leurs adversaires et leurs coéquipiers. Si toutefois un joueur ne comprend pas ou n'accepte pas une décision, il est en droit d'en parler aux capitaines et la commission dans le cadre d'une discussion constructive. Les décisions des capitaines et de la commission sont toujours pour le bien collectif et du club. Si un joueur ne se reconnaît pas ou ne comprend pas certains choix et qu'il est pour lui incapable de représenter son club dans ces conditions, il est pour lui possible de quitter le collectif d'interclub.

EN RÉSUMÉ : LE JOUEUR QUI S'ENGAGE EN INTERCLUBS S'ENGAGE À :

- ✓ Assurer une présence régulière et à l'heure aux entraînements. Il est impératif de respecter les horaires d'entraînement et d'avertir l'entraîneur en cas d'absence.
- ✓ Utiliser correctement et ranger le matériel (volants, poteaux, filets) mis à disposition par le club à la fin de chaque entraînement.
- ✓ Respecter les membres du club, de la commission, les capitaines, ses partenaires, les adversaires et les officiels.
- ✓ S'investir avec un état d'esprit collectif et dans l'intérêt des équipes du club, être motivé à faire gagner son équipe en donnant le meilleur de soi.
- ✓ Donner une bonne image du club, sur et en dehors du terrain.
- ✓ Être disponible sur toutes les rencontres même pour un seul match, ou pour jouer un match « sacrifice » (qui ne doit être en aucun cas perçu comme dégradant ou insultant), pour l'intérêt de l'équipe et du club.
- ✓ Encourager les joueurs de son équipe tout au long de la rencontre. La fin de son match ne signifie pas forcément la fin de la rencontre. L'encouragement et le coaching peuvent être la clé d'une victoire.
- ✓ Participer à l'installation, la préparation et au rangement de la salle et de la buvette ou repas à domicile

Pour recevoir les informations au plus tôt, rejoignez notre discussion WhatsApp !

